Vélizy-Villacoublay

Ecole maternelle Mozart

11 rue de la Division Leclerc

Edito

Bonne rentrée 2022 à tous ceux qui, de près ou de loin, font vivre les écoles Véliziennes !
De la nouvelle venue Simone Veil aux plus historiques de la Commune, c'est toujours un plaisir de voir la vie pénétrer à nouveau les écoles et d'accompagner au mieux cette nouvelle année de scolarité !

Damien Metzlé
Adjoint au Maire,
chargé de l'Education

Temps scolaire

Directrice : Béatrice BERNARD
Jour de décharge : mardi
01 78 74 38 36 / 0783278p@ac-versailles.fr

Temps périscolaire

Directrice : Cindy MOREAU
01 34 58 11 96
perimozartmat@velizy-villacoublay.fr

Structures de secteur du mercredi

L'ALSH mercredi se fera au sein de l'école maternelle Mozart.

Contact avec la Direction de l'éducation

Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration, au PAI et à la facturation des prestations

Emploi du temps de l'école

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil de loisirs	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 À 16H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

Origine du nom de l'ecole

***Mozart* révèle dès l'âge de trois ans** des dons prodigieux pour la musique : il a l'oreille absolue. Mort à 35 ans, il était, au piano comme au violon, un virtuose.

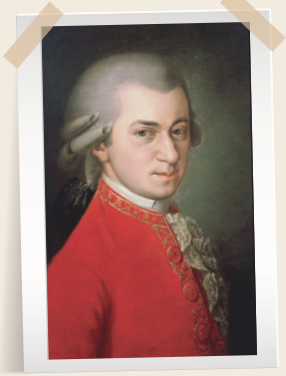

Organigramme de l'école

Béatrice BERNARD
Directrice Scolaire

Cindy MOREAU
Directrice Périscolaire

Béatrice NIZART
Référente ATSEM

Stéphane HIDEUX
Agent Technique Polyvalent

Xaverine Dingreville
Responsable de Self

INFO ÉDUCATION

- **Règlement intérieur** cliquez ici
- **Dématérialisation des démarches** (Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence) cliquez ici
- **Facture unique :** mandat SEPA disponible cliquez ici
- **Tutoriel inscription scolaire** cliquez ici

CALENDRIER VACANCES

- **Vacances d'automne** du 21/10 au 7/11
  Inscription du 19/09 au 2/10
- **Vacances de fin d'année** du 16/12 au 3/01
  Inscription du 21/11 au 4/12
- **Vacances d'hiver** du 17/02 au 6/03
  Inscription du 16/01 au 29/01
- **Vacances de printemps** du 21/04 au 9/05
  Inscription du 20/03 au 02/04
- **Vacances d'été** le 8/07
  Inscription du 29/05 au 18/06

Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy-Tout-En-Un.

Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.

Connexion www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay
Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.
Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Education :
education@velizy-villacoublay.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription).

Délais de réservation et annulation

- ALSH mercredi : 3 jours
- ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1er jour des vacances

Réalisation : Service Communication de la ville de Vélizy-Villacoublay - LL - ©Fotolia, Istock